

FICHE ACCORD PREALABLE



LPP CECAM
395 CHEMIN BEAUREGARD
74490 ST JOIRE
TEL 04 50 35 80 80

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Téléphone élève + parents : _____

Mail élève + parents : _____

Diplôme préparé : _____

Classe : _____

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE OU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal [][][][][][] Ville _____

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :@.....

Représentée par

Mme - M. _____ nom du tuteur : _____

Fonction _____ fonction : _____

PERIODE DE FORMATION

Du : _____ au : _____

<input type="checkbox"/> Horaires variables	En cas d'horaires variables, l'établissement de formation doit être informé par télécopie (ou tout autre moyen écrit), du planning des horaires prévus. Une dérogation peut être accordée par la DIRECCTE : http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/La-reglementation-relative-aux-jeunes-travailleurs-travaux-interdits-ou		
<input type="checkbox"/> Horaires fixes	Voir tableau ci-dessous :		
Jour	Matin	Après-midi	Total
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Le transport du domicile à l'entreprise sera assuré par

- Un représentant légal,
- transport en commun,
- autre (préciser) _____

Les repas du midi seront pris

- sur le lieu de travail
- au domicile de l'élève
- autre (préciser) _____

La convention sera éditée à partir de ce document. Une fois remplie et signée par l'élève (ou son représentant légal) et par le représentant de l'entreprise, elle sera à renvoyer par courrier ou par mail (secret.cec74@wanadoo.fr) par l'entreprise.

Date

Signature et cachet de l'entreprise

Signature parent ou élève

